

fut vraiment un astre étendant au loin ses rayons ; conduits par cette lumière, une foule de fidèles affluèrent vers le bourg d'Ars, venant des lieux les plus éloignés, et cela pendant un nombre d'années notable. Le vénérable serviteur de Dieu unissait en effet à la singulière sainteté de sa vie et à sa gravité, une admirable douceur ; attirés par cette vertu, des hommes presque innombrables, de tout ordre et de toute condition, firent facilement appel à lui pour qu'il leur administrât avec un zèle infatigable le sacrement de pénitence, et pour qu'il fut leur guide très sage dans les voies de la piété. Prédicateur assidu et plein de flamme, continuellement appliqué à la contemplation des choses célestes, mortifiant sans pitié son corps, ayant de lui-même l'opinion la plus humble, toujours prêt à être le refuge et la consolation des pauvres, des orphelins, des affligés, il « nourrit dans l'innocence de son cœur » les fils confiés à sa sollicitude, « et il les conduisit dans l'Intelligence de ses mains ». (Ps. LXXIVII, 72.)

La renommée de ces vertus ayant été confirmée après la mort du vénérable serviteur de Dieu, non seulement par la prolongation des lointains pèlerinages à son glorieux sépulcre, mais encore par divers prodiges, la cause fut discutée de nouveau et un procès fut régulièrement ouvert sur les deux miracles, que Notre Saint-Père Pie X Pape déclara établis, le neuvième jour des calendes de mars de l'année courante.

Une chose restait à accomplir, suivant les règles de ce sacré Tribunal : c'était de rechercher si les honneurs